

DISCOURS DE LA MINISTRE DE LA SANTE ET DES SPORTS

CONFERENCE DE PRESSE GRIPPE A(H1N1)

- 23 DECEMBRE 2009 –

12 HEURES

SOUS RESERVE DU PRONONCE

Mesdames, messieurs,

Comme nous en avons pris l'habitude, je souhaite tout d'abord faire avec vous, un point sur la **progression de l'épidémie de grippe A(H1N1)**, point que Françoise Weber, directrice générale de l'institut de veille sanitaire (InVS) que vous connaissez bien, complétera si vous le souhaitez.

Comme je l'indiquais déjà la semaine dernière, après une augmentation importante et rapide - jusqu'à frôler le seuil du million de consultations - l'épidémie de grippe A(H1N1) commence à régresser même si le nombre de consultations reste élevé, **de l'ordre de 570.000** (au-lieu de 794.000 la semaine dernière). Néanmoins, la circulation du virus est toujours importante, le nombre de cas restant **au-dessus du seuil épidémique**.

Ces dernières données semblent indiquer que la tendance que nous commençons à annoncer la semaine dernière se confirme et que **l'épidémie se stabilise. Nous avons, sans doute, franchi le premier pic épidémique**.

Pour autant, **les épidémiologistes**, Françoise Weber directrice générale de l'institut de veille sanitaire vous le confirmera, **restent très prudents sur les scénarii pour la suite**.

Au total, le réseau des GROG considère que près de **5,5 millions** de français ont contracté la grippe depuis le début de cette première vague.

En plus de cette donnée qui résulte de l'observation faite par des médecins « sentinelles » dans le cadre de leur activité quotidienne en cabinet, l'institut de veille sanitaire a mené une **étude visant à modéliser le nombre de personnes ayant effectivement contracté la grippe A(H1N1)**. Je laisserai Françoise WEBER vous exposez ces projections.

Quel que soit celui que l'on retient, ces chiffres s'accompagnent malheureusement d'un nombre proportionnel de formes graves et de décès.

L'augmentation du nombre de cas graves hospitalisés se poursuit avec un total de 935 personnes hospitalisées pour grippe depuis le début de l'épidémie. A ce jour, on dénombre **176 décès dont 28 sont survenus chez des personnes ne présentant aucun facteur de risque et 4 chez des enfants de moins de quinze ans**.

Dans nos territoires ultra-marins, en revanche, l'épidémie marque un répit.

Comme je m'y étais engagée, la plus grande transparence est appliquée au suivi des événements indésirables rapportés dans le cadre de la vaccination contre la grippe A(H1N1). Jean Marimbert, le directeur général de l'AFSSAPS qui publie chaque semaine le bulletin de pharmacovigilance, pourra revenir sur le sujet si vous le souhaitez, mais je souligne d'ores et déjà que l'augmentation importante du nombre de personnes vaccinées ne s'est pas traduite par une augmentation anormale du nombre de signalements qui restent dans des proportions tout à fait attendues. La conclusion tirée par l'agence est que les signalements récoltés ne remettent pas en cause la balance bénéfice-risque des vaccins utilisés dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus A(H1N1).

Si l'on ajoute le nombre de personnes ayant contacté la grippe A(H1N1) – 5 millions environ et le nombre de personnes vaccinées – 4,5 millions environ, on peut estimer que seuls 10 millions de nos concitoyens sont protégés contre cette grippe. Même si ce nombre peut sembler important, **pour moi, ministre de la santé, il est insuffisant.**

Il est insuffisant pour plusieurs raisons :

La première : **personne ne peut prétendre avoir d'immunité naturelle complète contre ce virus** qui précisément est nouveau. On a constaté que les personnes nées après une certaine date étaient un peu moins sensibles mais sans que cela signifie qu'elles bénéficient d'une protection aussi efficace que celle que confère la vaccination. **Le fait que 10 millions de personnes soient immunisées signifie que 50 millions ne le sont pas encore ...**

La seconde : **s'immuniser en attrapant la grippe, c'est prendre le risque de développer un forme grave** car nous le savons, cette grippe peut être grave y compris chez des personnes ne présentant aucun facteur de risque.

La troisième : **le nombre de personnes actuellement immunisées est inférieur au nombre de personnes considérées comme les plus prioritaires** par le haut conseil de la santé publique car les plus exposées ou les plus vulnérables. Aujourd'hui, à l'heure où l'appel de la population générale à commencé, au moins la moitié des personnes prioritaires n'ont pas souhaité être vaccinées. Bien sûr, elles en ont toujours la possibilité.

La quatrième - et je répons par là même à ceux qui pourraient considérer que le reflux de l'épidémie marque la fin de la campagne de vaccination - est que **les pandémies se déroulent souvent en plusieurs vagues successives**, d'ampleur variable, les dernières étant malheureusement souvent, si on s'en réfère aux données historiques, plutôt plus virulentes que les premières.

Pour toutes ces raisons, **il est donc évident que nous ne devons surtout pas relâcher la vigilance et que la campagne vaccinale doit se poursuivre.**

Notre pays a la chance de disposer de stocks de vaccins disposant d'une autorisation de mise sur le marché, notre pays a la chance de pouvoir bénéficier de **l'implication de professionnels tant administratifs que de professionnels de santé** prêts à s'investir dans les

établissements de santé, les centres de vaccination, les établissements scolaires pour mener à bien cette campagne.

Concernant ces professionnels de santé, je me réjouis que **le taux de vaccination moyen soit de presque 50%... et qu'il ait atteint 100% dans certaines unités**. Les professionnels de santé, qui sont chaque jour confrontés à des patients atteints de la grippe et pour les hospitaliers, confrontés aux patients présentant des formes graves dont on sait qu'elles peuvent être fulgurantes nous donnent un vrai message sur l'importance de la vaccination. **J'observe que cette adhésion a évolué avec le temps, cela signifie que la perception que chacun se fait de la maladie et de sa propre responsabilité s'est aussi modifiée. Cette adhésion des professionnels de santé est un exemple pour chacun d'entre nous et j'estime qu'elle devrait être davantage mise en avant par les médias.**

D'ailleurs la vaccination dans les hôpitaux se poursuit très activement :

La vaccination des patients hospitalisés a été lancée et il y a eu plus de 36 000 patients qui ont été ainsi vaccinés.

J'ai demandé que les établissements qui le souhaitent puissent proposer la vaccination à la famille de leur personnel et 46 000 personnes ont été vaccinées de cette façon.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui des chefs de centre de vaccination qui s'assurent, chaque jour sur le terrain, du bon fonctionnement du millier de centres ouverts sur l'ensemble du territoire. A travers vous, mesdames et messieurs et parce qu'il aurait été difficile de les faire venir, alors que les centres ont besoins d'eux, **c'est le travail de toutes les personnes qui œuvrent dans les centres de vaccination que Brice et moi avons voulu mettre en lumière.**

Nous avons conscience de l'énergie et du temps que chaque professionnel mobilisé a consacré à cette campagne de vaccination. Cet engagement au service de tous force l'admiration.

Je salue une fois encore l'engagement citoyen des étudiants en soins infirmiers et en médecine qui ont massivement participé aux centres de vaccination ainsi bien sur que les internes, les infirmiers et les médecins en exercice. Je voudrais aussi préciser, car j'ai entendu des inquiétudes à ce sujet, que toute la procédure qui permet le paiement des internes et des étudiants est engagée. Il s'agit d'une procédure comptable longue et complexe, mais j'ai voulu qu'une grande partie des établissements puissent commencer ces indemnisations avant la fin de l'année.

A la veille des fêtes, alors que les centres de vaccination seront ouverts les 24 et 31 décembre - ce qui signifie que des professionnels seront présents ce jours-là - **j'invite tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à aller se faire vacciner.**

Oui, à la veille des fêtes, je souhaite devant vous rappeler le message de santé publique qui m'anime et qui guide mes actions : cette vaccination n'est obligatoire pour personne mais **il est de mon devoir de ministre de la santé de recommander à chacun de faire le choix de la protection, pour lui et pour ses proches, contre un virus qui peut prendre des vies...**

Je vous remercie.